



Le SYBLE

Recrute

Un(e) chargé(e) de mission Animateur Ressource en eau et qualité H/F

Ingénieur territorial ou contractuel

Présentation de la structure :

Le SYBLE, Syndicat du Bassin du Lez, EPTB est une structure de gestion à l'échelle du bassin versant du fleuve Lez, investie d'un rôle de coordination, de conseil et d'animation de la gestion globale et équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques.

Le périmètre du SYBLE s'étend sur 746 km² du Pic Saint loup à la mer et concerne 43 communes dont Montpellier (34). Il regroupe le Département de l'Hérault et 5 EPCI.

Ce territoire présente la plus forte croissance démographique de France avec une population de près de 467 000 habitants.

Le SYBLE est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Lez Mosson Etangs Palavasiens et animatrice des sites Natura 2000 « Le lez » et « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol ». Il est aussi coordonnateur du Programme d'actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin du Lez et a d'importantes compétences dans le domaine de la prévention des inondations.

Les missions principales du SYBLE sont de coordonner et d'animer les actions stratégiques, d'assurer la cohérence et l'efficacité de l'action publique et de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage des études globales inscrites aux programmes d'actions du SAGE et du PAPI.

Il intervient plus particulièrement sur les thématiques suivantes :

- la préservation, l'amélioration et la gestion équilibrée des ressources en eau,
- la prévention et la gestion du risque inondation,
- la préservation, la restauration et la gestion des milieux aquatiques et des zones humides,
- la restauration et le maintien de la qualité des eaux
- l'information et la formation dans le domaine de l'eau.

Actuellement l'équipe du SYBLE se compose de 8 personnes.

Contexte :

Sur le bassin, le SAGE a permis d'instaurer une approche globale et cohérente à l'échelle du bassin versant et il est devenu le document de référence commun en matière de gestion durable, équilibrée et concertée de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Le SAGE révisé et approuvé par arrêté préfectoral en janvier 2015 a renforcé la dynamique engagée pour répondre aux défis actuels de la gestion de l'eau. En particulier, le SAGE a renforcé les mesures relatives à la préservation des milieux aquatiques et humides et la préservation de la ressource naturelle et son partage entre les usages.

En effet, le bassin versant du lez est reconnu en déficit quantitatif. Par conséquent, un des objectifs du SAGE est d'assurer l'équilibre quantitatif et le partage de la ressource entre les usages pour éviter les déséquilibres quantitatifs et garantir les débits biologiques. Cet objectif nécessite une connaissance approfondie des eaux superficielles et souterraines. Le SYBLE a donc porté une étude stratégique dite « études volumes prélevables » qui a permis de caractériser les cours d'eau, les

prélèvements et leurs impacts, de définir les débits biologiques, les volumes prélevables et les débits d'objectifs d'étiage. Cette étude s'est poursuivie avec l'élaboration du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) finalisé en 2018.

Le SAGE recommande de reconquérir et de préserver la qualité des eaux en prévenant la dégradation des milieux aquatiques. Le SYBLE œuvre à la mise en œuvre de cet objectif, notamment par ses missions de veille territoriale, en lien avec les services de l'Etat. Afin de répondre à cet objectif, le SYBLE porte également une étude concernant l'usage des produits phytosanitaires et leur impact sur les ressources en eau (cours d'eau, lagunes, eaux souterraines).

Missions du poste :

Le (la) chargé(e) de mission assurera, sous l'autorité de la directrice du syndicat du Bassin du Lez, l'animation de ces deux volets, dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE :

- **Ressource en eau** : Mise en œuvre du Plan de gestion de la Ressource en Eau, animation de la concertation, travail d'émergence des actions associées – en association étroite avec la CLE
- **Qualité de l'eau et des milieux aquatiques**

Volet ressource en eau : 80 % du temps de travail.

Ce volet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE et de l'animation de la gestion de la ressource en eau sur le bassin et sera mené sous l'égide de la Commission Locale de l'Eau (CLE)

- Mise en œuvre du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)
 - Coordination et mise en œuvre du programme d'actions hiérarchisées et chiffrées pour la résorption du déficit
 - Mise en place et suivi des modalités de gestion conjoncturelle à mettre en œuvre : modalités de répartition entre les usagers, gestion en temps de crise, ...
- Animation de la concertation associant tous les acteurs concernés et animation de la commission spécifique gestion quantitative en lien avec l'animatrice du SAGE, partage de la connaissance, animation de réunions techniques avec les partenaires financiers, techniques et institutionnels
- Etudes sous maîtrise d'ouvrage SYBLE ou travail d'émergence des actions portées par les collectivités territoriales compétentes en matière d'AEP, les gestionnaires de réseau, la profession agricole,
- Mise en œuvre d'actions de connaissance sur les ressources en eau et les usages (cahier des charges, accompagnement des porteurs de projet, ...)
- Mise à jour sur l'équilibre de la ressource et l'évaluation de la résorption du déficit (bancaisation des volumes prélevés, économies d'eau, lien à l'hydrologie), révision du PGRE (mise à jour de l'état des lieux,
- Actions de sensibilisation sur les économies d'eau
- Inventorier les prélèvements sur les cours d'eau et donner des avis techniques sur les nouvelles demandes
- Compléter le PGRE MOSSON
- Mise en place et suivi d'un réseau de surveillance sur l'hydrologie des eaux (superficielles et souterraines - Inventorier les piézomètres),

Volet qualité : 20 % du temps de travail.

Elaborer, appuyer et mettre en œuvre des actions d'amélioration de la qualité des milieux aquatiques et ressources en eau.

- Elaboration de la stratégie d'actions sur la problématique pesticides
- Animation des actions en lien avec cette stratégie, appui et mise en œuvre des actions pour reconquérir et préserver la qualité des eaux en prévenant la dégradation des milieux aquatiques en lien avec l'animatrice du SAGE
- Coordination, synthèse et valorisation des suivis sur la qualité des eaux, présentation des suivis à la CLE
- Appui à l'équipe du SYBLE sur les questions liées à la qualité des eaux et des milieux aquatiques : veille territoriale, analyse des dossiers Loi eau...

Profil et compétences : Première expérience professionnelle souhaitée

- Ingénieur diplômé ou diplôme universitaire (BAC +5) formation scientifique, dans le domaine de l'eau, des ressources en eau.
- Expérience :
 - Bonnes connaissances de la gestion de l'eau, de la gestion quantitative, de la gestion de projets de territoire, de la qualité et du suivi qualité
 - Connaissances affirmées en hydrologie et hydrogéologie
 - Connaissances et expériences de la procédure SAGE, PGRE
 - Bonnes pratiques des outils de concertation
 - Montage, conduite d'études et de projets sur les thématiques de l'eau
 - Instruction et montage de dossier technique
 - Connaissance des institutions territoriales et des politiques de l'eau
 - Maîtrise réglementaire dans le domaine de l'eau et des aspects réglementaires environnementaux (DCE, LEMA, SDAGE, ...)
 - Bonne connaissance des procédures de marchés publics
 - Connaissance souhaitée des enjeux environnementaux, socio-économiques et politiques du bassin du Lez
 - Utilisation de l'outil SIG (ARCVIEW)
 - Utilisation des logiciels EXCEL, WORD, POWERPOINT, MS PROJECT.
- Qualités :
 - Aptitudes à la négociation, la médiation, au dialogue, à la conduite de réunion et au travail en équipe,
 - esprit critique et d'initiative,
 - capacités d'organisation, de rigueur et de fiabilité,
 - aptitudes à l'analyse, la synthèse et la rédaction,
 - disponibilité
 - bon relationnel, sens de la communication.

Contraintes :

- Titulaire du permis B obligatoire
- Poste à temps complet
- Disponibilité horaire ponctuelle

Organisation et dispositions pratiques :

- Grade de l'agent : Ingénieur
- Supérieur direct : la Directrice du SYBLE
- Lieu d'affectation : Prades-le-Lez (34)

- Rémunération : selon expérience sur base grille ingénieur cadre A fonction publique territoriale selon expérience

Candidature :

Lettre de motivation + CV à l'attention de Monsieur le Président du SYBLE, Domaine de Restinclières, 34730 PRADES LE LEZ

Contact pour tout renseignement : Mme Géraldine VACQUIER Tél. 04 48 20 20 90

Date limite de réception des candidatures : 20 mai

Poste à pourvoir à partir de juin